

## Qu'est-ce que la coordination civilo-militaire dans un environnement humanitaire ?

UN-CMCOORD : *“Le dialogue et interactions qui sont indispensables entre les acteurs civils et les acteurs militaires dans les situations d'urgence humanitaire pour protéger et promouvoir les principes humanitaires, éviter les rivalités, réduire le plus possible les incompatibilités et, le cas échéant, poursuivre des objectifs communs”.*

En République centrafricaine (RCA), il existe des lignes directrices datant du 3 octobre 2017, qui encadrent les activités UN-CMCOORD. Elles s'inspirent de règles et principes globaux mais elles sont plus opérationnelles et spécifiques au contexte de la RCA. Elles couvrent non seulement la coordination avec la composante militaire de la MINUSCA, mais également les composantes police et civile. Elles ont été validées par le Représentant spécial du Secrétaire Général, le Commandant de la Force militaire MINUSCA et la Coordinatrice humanitaire.

### Les objectifs généraux de ces lignes directrices

- ✓ **Fournir des orientations opérationnelles** succinctes et un cadre de liaison clair sur les relations entre les partenaires humanitaires et la MINUSCA
- ✓ **Efficacité dans les activités** en renforçant la coordination des activités, en évitant la concurrence et la duplication des tâches et en minimisant les incohérences
- ✓ Faire **respecter les principes humanitaires** tout en assurant la préservation de l'accès et de l'espace humanitaire

### Les objectifs spécifiques de ces lignes directrices

- ✓ **Fournir des orientations opérationnelles** pour des interactions fiables et une coordination constructive entre les acteurs humanitaires et la MINUSCA grâce à un cadre d'interaction spécifique et à des mécanismes clairement identifiés
- ✓ **Promouvoir une approche de coexistence cohérente et constructive** entre les acteurs humanitaires et la MINUSCA
- ✓ Établir des accords **d'échange d'informations et de liaison**
- ✓ **Identification de critères clairs pour la demande d'utilisation des ressources militaires, policières et de défense civile (MCDA)**
- ✓ **Renforcer la compréhension des principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance par toutes les parties, le respect de ces principes par**

### DIALOGUE ET ORIENTATION



@OCHA. Session de formation pour les Forces armées centrafricaines (FACA) à Obo en juillet 2020.

**Dans le cadre des activités CMCOORD, OCHA organise des sessions de sensibilisation sur les principes humanitaires, l'environnement humanitaire et la coordination civilo-militaire pour les différentes forces de sécurité déployées en RCA.**

les acteurs humanitaires et leur respect par la MINUSCA, afin de faciliter la fourniture immédiate, complète, sûre et sans entraves de l'aide humanitaire

- ✓ **Améliorer la compréhension** des institutions, protocoles, modus operandi et contraintes de la MINUSCA par les acteurs humanitaires
- ✓ **Maintenir une distinction claire entre les acteurs humanitaires et la MINUSCA** afin que ces acteurs puissent exécuter leurs programmes et fournir une assistance visant à sauver des vies et à soulager la souffrance

humaine conformément aux principes humanitaires

- ✓ **Décrire les paramètres de l'engagement de la MINUSCA dans l'assistance directe et indirecte**, ainsi que les activités d'appui aux infrastructures et les projets à impact rapide (QIP) et CIMIC
- ✓ **Établir un mécanisme de surveillance de l'application des lignes directrices** et veiller à ce que les engagements pris par toutes les parties soient respectés et que les problèmes susceptibles d'être soulevés à cet égard soient résolus de manière constructive
- ✓ **Renforcer les capacités dans le domaine CMCOORD** par le biais de formations ciblées sur le terrain et à Bangui mais également en ligne

### La portée de ces lignes directrices

- ✓ **S'appliquent aux acteurs humanitaires en RCA tout comme à la MINUSCA**
- ✓ **Les forces militaires étrangères déployées en RCA** sur la base d'accords bilatéraux (par exemple EUTM, DETAO) ainsi que **les forces de sécurité interne** (FACA, Gendarmerie, Police) **sont encouragées à prendre en compte ces lignes directrices**
- ✓ Ne s'appliquent pas aux **groupes armés non-étatiques** (des règles spécifiques d'engagement avec les groupes armés validées par l'Equipe humanitaire de pays servent de cadre)
- ✓ Établir un **mécanisme de surveillance** de l'application des lignes directrices et veiller à ce que les engagements pris par toutes les parties soient respectés et que les problèmes susceptibles d'être soulevés à cet égard soient résolus de manière constructive.

### La coordination civilo-militaire permet :

- ✓ Une approche cohérente de l'usage des escortes armées
- ✓ De trouver des solutions alternatives aux escortes armées
- ✓ Une compréhension commune du principe de dernier recours (i.e. recourir à l'utilisation de ressources ou biens militaires lorsqu'aucune autre option civile réaliste n'est disponible à ce moment-là pour répondre à un besoin humanitaire critique et urgent)

### ALTERNATIVE AUX ESCORTES ARMEES



@MINUSCA – Hervé Serefio, 13 avril 2019  
Patrouille mixte Casques bleus et FACA  
à Bangassou dans le Mbomou

**À travers le mécanisme de la CMCOORD, les partenaires humanitaires partagent leur planning de mouvements en amont pour permettre à la MINUSCA d'organiser des patrouilles sur les axes sensibles qu'ils vont emprunter.**

- ✓ De se baser sur des processus clairs et connus de tous pour l'utilisation de ressources militaires en appui à la réponse humanitaire
- ✓ Une complémentarité des activités CIMIC et de la réponse humanitaire
- ✓ Séparer les missions d'évaluation des acteurs humanitaires et celles des acteurs militaires ou police
- ✓ De renforcer localement la coordination et les interactions civilo-militaire-police

### Orientations opérationnelles : approches

- ✓ Une action humanitaire dans le respect des principes humanitaires (neutralité, impartialité, humanité et indépendance opérationnelle). Donc une indépendance tant au niveau opérationnel que politique.
- ✓ Distinction entre acteurs humanitaires et acteurs militaire/police (y.c. au niveau des biens et équipements)
- ✓ S'engager à ne pas nuire (do no harm)
- ✓ Option de dernier recours doit guider les décisions
- ✓ Stratégie de coexistence pour minimiser la compétition et les incohérences
- ✓ Permettre aux différents acteurs de travailler dans la même zone géographique en perturbant le moins possible les activités des uns et des autres

- ✓ Les acteurs humanitaires ne sont pas mandatés par la MINUSCA et vice versa
- ✓ Tirer profit des leçons apprises et des pratiques recommandées

### Orientations opérationnelles : conseils

- ✓ Evaluations humanitaires doivent avoir un agenda uniquement humanitaire (distinct de missions MINUSCA civile, militaire ou police)
- ✓ Principe de confidentialité pour partage d'information sensible : ne pas exposer les personnes touchées ou partenaires humanitaires (consentement des personnes et organisations)
- ✓ Transmission de l'information ne doit pas compromettre la neutralité, indépendance ou sécurité des acteurs humanitaires
- ✓ Eviter la colocation avec acteurs militaires
- ✓ Pas d'armes dans les bureaux ou locaux des partenaires humanitaires
- ✓ Claire distinction des uniformes/habits
- ✓ Distinction des biens de secours, locaux, véhicules, aéronefs : identités bien distinctes
- ✓ Stratégies et matériel de communication distincts.

### Orientations opérationnelles : utilisation des biens et ressources

#### Par les acteurs humanitaires :

- ✓ Les acteurs humanitaires ne devraient pas utiliser des biens ou ressources MINUSCA, sauf en cas de dernier recours
- ✓ Demande d'utilisation de ressources MINUSCA doit passer par OCHA qui réfère au Coordonnateur Humanitaire
- ✓ Objectif de l'utilisation des ressources doit rester strictement humanitaire.
- ✓ Caractère civil et humanitaire est à préserver
- ✓ Réponse à un besoin humanitaire immédiat, urgent
- ✓ Décision de demander l'utilisation de ressources militaires ou de police doit venir des partenaires humanitaires

### DERNIER RECOURS



@OCHA. Type d'hélicoptère MINUSCA utilisé pour l'opération de sauvetage

**Le 15 août 2020, la MINUSCA a organisé une mission de sauvetage pour évacuer les participants d'une mission humanitaire à Nzacko qui étaient restés bloqués à cause d'une panne de leur hélicoptère.**

- ✓ Utilisation doit être limitée dans l'espace et le temps

#### Par la MINUSCA :

- ✓ Utilisation de ressources humanitaires par MINUSCA décidée au cas par cas
- ✓ Seulement si cela doit appuyer un objectif humanitaire, validation par le Coord. Humanitaire requise
- ✓ En aucun cas armes, équipement militaire ou personnel en uniforme ne doivent être transportés avec des moyens humanitaires
- ✓ QIPs (projets à impact rapide) : pas destinés à être de l'aide humanitaire ou de développement à long terme
- ✓ QIPs ne doivent pas dupliquer ou impacter négativement des actions humanitaires
- ✓ Utilisation des QIPs pour répondre à des besoins d'infrastructure doit être régies par les lignes directrices DPKO-MINUSCA
- ✓ Activités CIMIC, à ne pas confondre avec activités humanitaires, doivent être menées en coordination étroite avec CMCOORD

## Mécanismes de coordination

La coordination civilo-militaire humanitaire doit se faire au plus près des activités humanitaires de réponse et donc au niveau du terrain. Des cellules CMCOORD à Alindao, Bambari, Bangassou, Bangui, Batangafo, Bocaranga, Bossangoa, Bouar, Birao, Bria, Kaga-Bandoro, Obo, Paoua permettent de construire et renforcer un dialogue, traiter les questions immédiates et trouver des solutions localement. OCHA s'engage quotidiennement avec les composantes militaires ou police de la MINUSCA.

Ces cellules sont co-présidées par OCHA (ou son remplaçant) et la MINUSCA (chef des opérations G3, U3/U35). Elles rassemblent les partenaires humanitaires (chefs de missions ONGI, Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Agences, Fonds et Programmes de l'ONU, UNHAS, INSO, Comité de coordination des ONGI, clusters logistique et protection), les acteurs militaires et policiers (UNPOL, FPU) de la MINUSCA (à Bangui également EUTM, DETAO), des entités civiles MINUSCA (JMAC, POC), des bailleurs humanitaires et UNSS.

Selon les localités, les forces de sécurité interne et des autorités locales participent aussi aux réunions des cellules CMCOORD.

Ces cellules se réunissent chaque semaine ou deux fois par mois selon les localités. Des réunions ad-hoc peuvent être tenues selon les besoins.

La coordination stratégique entre acteurs humanitaires et la MINUSCA se fait par le biais du Coordonnateur Humanitaire et du chef de bureau OCHA, en concertation avec l'Equipe humanitaire de pays (EHP) et le groupe de coordination inter-cluster.

## Contacts

### Bangui

Laurent Dufour, Chef de l'unité CMCOORD/Accès,  
+236 70 55 01 40, [dufour@un.org](mailto:dufour@un.org)

Sara Rijavec, Chargée des Affaires Humanitaires/Accès,  
+236 70 12 24 39, [sara.rijavec@un.org](mailto:sara.rijavec@un.org)

Christ De Jance Lawade, Associé CMCOORD,  
+236 70 75 19 18, [lawade@un.org](mailto:lawade@un.org)

Jose Max Simplicie Toundou, Conseiller sécurité,  
+236 70 46 46 64, 75 03 13 56, [toundou@un.org](mailto:toundou@un.org)

### Bambari

Blaise Kabongo, 70 00 96 11, [kabongob@un.org](mailto:kabongob@un.org)

### Alindao

Karl Igor Tampon, 72 25 07 71/ 72 13 80 20,  
[tamponbehouin@un.org](mailto:tamponbehouin@un.org)

### Bria

Ali Abdelrahman Dawoud, 70 00 96 28/ 75 32 22 73,  
[abdelrahmana@un.org](mailto:abdelrahmana@un.org)

### Birao

Désiré Ahoua-Kouande, 70 55 71 35/ 75 78 16 71,  
[desire.ahouakouande@un.org](mailto:desire.ahouakouande@un.org)

### Bangassou

Ambroise Kombo, 70 55 20 74, [kombo@un.org](mailto:kombo@un.org)

### Zemio

Ndo-Neting Zaboua-Sogboua, 70 17 74 21/ 75 57 57 09,  
[zabouasogboua@un.org](mailto:zabouasogboua@un.org)

### Kaga-Bandoro

Zinatou Boukary, 75 03 76 67 / 72 37 48 86,  
[boukary@un.org](mailto:boukary@un.org)

### Batangafo

Edouard Yaramandji Sacko, 70 99 16 16/ 75 01 19 96,  
[yaramandjisacko@un.org](mailto:yaramandjisacko@un.org)

### Bouar

Emmanuel Cestin, 70 17 74 59/ 75 46 23 29,  
[cestin@un.org](mailto:cestin@un.org)

### Paoua

Alexandre Mulahuko, 75 81 05 43, [mulahuko@un.org](mailto:mulahuko@un.org)

### Bocaranga

Alban Joseph M'boligassihe, 70 00 96 07/ 75 22 78 35,  
[mboligassihe@un.org](mailto:mboligassihe@un.org)

### Berberati

Guy Prospère Mongombe, 70 12 35 94 / 75 20 48 52,  
[guy.mangombesarandji@un.org](mailto:guy.mangombesarandji@un.org)

**Formations UN-CMCOORD disponibles en ligne :**

**UN-CMCOORD e-Course :**

<https://sites.google.com/dialoguing.org/home/training-and-partnership/un-cmcoord-ecourse>

**Centre de formation CMCOORD en ligne :**

<https://sites.google.com/dialoguing.org/home/training-and-partnership/un-cmcoord-digital-learning>